Vaud

Autor(en): **Chapuis, S.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **66 (1978)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-275401

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

poids de son repentir, ou encore son « Masque » fascinant en marbre noir de St Triphon ou cette main aux doigts repliés sortie de comblanchien ivoire veiné de beige. La tentation vous prend de caresser, de passer et de repasser la main avec tendresse sur ces merveilles ciselées et polies avec une telle perfection. Ses gouaches (Visages) révèlent un coup de pinceau dirigé avec maîtrise et un sens raffiné des couleurs douces qui les apparente à l'aquarelle. Les Quatre saisons s'inscrivent en dessins nuancés aux contours géométriques d'un bel équilibre. Jacqueline Jeanneret s'est formée à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, après avoir exercé le métier de coiffeuse où le goût de façonner les têtes l'a vraisemblablement conduite à celui de façonner le marbre qui demande plus de force et de dextérité et surtout le génie de l'interprétation et de l'inspiration. Ces dons-là, Jacqueline Jeanneret les possède certainement.

Françoise Montandon est une personnalité tout aussi sympathique et originale. La voilà radiotélégraphiste à bord des grands navires de la Deutsche Afrika Linen de Hambourg, après avoir étudié les langues à l'étranger. Elle fut speakerine à la Télédiffusion, puis acquit le diplôme de radiotélégraphiste en suivant des cours du soir, titre qui ne lui ouvrit pas de perspective dans la marine suisse où cette carrière est refusée aux femmes, mais lui permit d'obtenir, en 1972, un emploi dans la marine allemande en qualité d'officier de marine, travail dont elle s'acquitta avec satisfaction, puisqu'elle eut à s'occuper aussi du service des bulletins météo, de travaux d'administration et de trésorerie, du quart, voire de la douane aux escales. Ces multiples fonctions ne l'ont pas empêchée de dresser son chevalet sur le pont aux heures vides pour fixer sur la toile, en couleurs, les paysages qui défilaient, rivages, ponts, ports, toujours en grandes horizontales comme l'horizon, sous des ciels brumeux ou sombres, animés de silhouettes un brin énigmatiques, sans brusquerie ni violence. Françoise Montandon a longé les côtes occidentales et orientales de l'Afrique. Elle se rendra sous peu à Hambourg pour reprendre son service de radiotélégraphiste à bord d'un nouveau navire. Bon voyage, Françoise Montandon ! Et rapportez-nous d'autres belles toiles.

FORMAC (Formation à la carte)

La Formation à la Carte prévoit pour la saison d'hiver des cours à La Chaux-de-Fonds ou au Locle sur **La Femme dans les assurances sociales,** en janvier et février 79, sur **la Création artistique collective** en mars et avril, ainsi que des groupes de discussion sur **la Famille.** Le dernier trimestre 78 est consacré aux problèmes juridiques concernant **la Femme au travail et au Foyer.** De quoi occuper ses loisirs !

Le contrôle des stations d'épuration

Un incident malheureux s'est produit récemment à la station d'épuration du Haut Val-de-Ruz. Des boues d'épuration se sont infiltrées dans le Seyon qui parcourt le Bas Val-de-Ruz. Cette défectuosité a remis en question le problème de la responsabilité des communes pour l'épuration des eaux. Le fonctionnement correct des installations d'épuration est-il assuré une fois les stations terminées ? Le plus souvent les communes confient cette surveillance à des personnes non qualifiées pour ce travail, alors qu'il exige un personnel initié capable de déceler tout défaut de fonctionnement. Des spécialistes affirment que la plupart des stations d'épuration ont un rendement insuffisant.

Ces constatations et considérations ont incité Mme Anne-Lise Stauffer-Grobéty à soulever au Grand Conseil la question de la formation professionnelle des personnes préposées au contrôle des stations d'épuration des communes. Elle suggère l'organisation de cours et de stages ad hoc ou la désignation d'un employé mieux qualifié qui serait rendu responsable du fonctionnement correct d'un groupe de stations régionales.

Jenny Humbert-Droz

Vaud

Au Lyceum-Club

Vendredi 8 décembre à 17h., Elisabeth Burnod présente « La Malvivante » de Mireille Kuttel (séance de signature).

A l'ADF

Plusieurs cours sont organisés cet hiver :

— **à Yverdon** : expression orale, le cours a déjà commencé ;

— **à Bex** : expression orale, au début 1979 ;

— **à Montreux** : cours de droit par Geneviève Zirilli, dès janvier ;

— **à Lausanne** : 3 cours : expressions orale, droit du travail par Jacqueline Thonney-Fischer, expression devant la caméra de TV, dès janvier.

(Pour tous ces cours, renseignements au No. 021/22 40 28)

Allocation de naissance

La proposition de la Municipalité de Lausanne de verser aux familles à revenus modestes et moyens une allocation à la naissance de chaque enfant a été acceptée par le Conseil communal ; la commission qui a étudié le projet était très partagée, la discussion au Conseil communal a été vive : ce projet était-il démagogique ? Etait-ce un essai de revalorisation de la famille ? Ne valait-il pas mieux prévoir une plus forte déduction fiscale ? Etait-ce une prime à la naissance ?... Le projet a tout de même été retenu : **l'allocation sera versée directement à la mère.** (Il faut souligner ceci ! En France, l'allocation salaire unique est versée à la mère ; en Suisse, on n'a pas tant l'habitude de cette façon de faire ; il faudrait l'exiger dans d'autres domaines !)

L'antiféminisme d'un questionnaire

De nombreuses personnes ont réagi individuellement ou en groupes au recensement scolaire vaudois que les parents d'élèves ont dû remplir ces dernières semaines.

Les comités de l'Association vaudoise pour les droits de la femme et de l'Association des mères chefs de famille ont envoyé un communiqué de presse où ils **s'étonnent qu'en le rédigeant on n'ait jamais pensé à la mère de l'enfant. La profession ou la formation de la mère n'a-t-elle aucune incidence sur le développement de l'enfant ? Une fois de plus, un questionnaire est pensé au masculin, écrit au masculin !**

Le questionnaire s'adressait « au père ou à la personne qui élève l'enfant ». Les 2 associations ont écrit au chef du Département de l'instruction publique : « si c'est la mère qui répond à cette question, elle n'est pas une « personne » par rapport à l'enfant ! ! » etc. Le questionnaire donnait des exemples de métiers tous au masculin !

Décidément, il ne faut cesser d'être vigilantes : cette société dont nous sommes plus que la moitié, a si souvent tendance à oublier que nous existons, à gommer tout simplement la femme, comme si elle n'existait pas !

Le manque de personnel soignant ; motion de Monique Mischler

Nous avons parlé de la grève des infirmières de salle d'opération dans notre numéro de juillet ; dans le dernier, nous disions les conséquences de cette grève et pendant que le journal était sous presse, une nouvelle grève de plus grande envergure était organisée : une centaine d'infirmiers et d'infirmières, des médecins et quelques membres du service de nettoyage débrayaient, pendant une heure, le 3 novembre.

Monique Mischler, députée socialiste, vient de reprendre ce problème dans une motion au Grand Conseil. Elle dénonce le manque de personnel, la surcharge du personnel en place, les changements trop fréquents de service, les changements d'horaire annoncés au dernier moment ; d'où un travail moins efficace, une moins bonne connaissance des malades et de leur cas, une augmentation des risques pour les malades. Elle s'étonne du fait que le canton de Vaud qui forme le 10% du personnel soignant de Suisse, ait autant de peine à garder le nombre d'infirmières dont il a besoin. Elle demande une meilleure politique du personnel, une reclassification des salaires, l'introduction du travail à mi-temps pour l'ensemble des établissements hospitaliers du canton.

Nominations

A Lausanne, Catherine Bolens a été nommée secrétaire du législatif communal.

A La Sarraz, Madeleine Iffland-Urech sera la présidente du législatif communal, l'an prochain.

S. Chapuis

Jura-Bernois

Des lacunes à combler

Le comité pour la création d'un centre d'information sexuelle et de consultation (CISC) retient les points suivants dans ses considérations. Il faut attendre trois à douze semaines pour obtenir un rendez-vous chez un des huit gynécologues biennois ; la consultation durera cinq à dix minutes. Le planning familial de l'hôpital n'est ouvert qu'un soir par semaine. En 1977, sur 210 consultations, 187 étaient des demandes d'avortement et seulement 21 des demandes de contraception. (Le comité préférerait voir ces chiffres s'inver-